



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
PRODUCTION HORTICOLE

Métiers de l'agriculture

CAPa PH - Niveau V

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Conditions d'entrée

Avoir de 16 à 25 ans révolus

S'engager par un contrat d'apprentissage de deux ans chez un horticulteur, une collectivité locale ou un maraîcher

Recrutement

Préinscription en ligne www.cfa-piemont-pyrenees.fr
ou demander une fiche d'inscription

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage

**Métiers visés
ou poursuite d'études**

Ouvrier horticulteur, ouvrière horticultrice
Ouvrier maraîcher, ouvrière maraîchère

Poursuivre ses études vers

- un Bac Pro Production Horticole
- un Bac Pro Technicien Conseil Vente de produits de jardin

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau V

Acquérir des compétences dans les domaines des cultures horticoles et/ou maraîchères

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

Organisation de la formation

Deux années en alternance : 26 semaines de cours au CFA + 78 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Contenu

Capacités Générales
CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
CG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
CG3 : Interagir avec son environnement social
Capacités Professionnelles
CP4 : Réaliser des travaux sur les végétaux
CP5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux
Module d'initiative Professionnelle : Les Jardins Potagers

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les deux ans de la formation

Nous contacter :

Centre de Formation
d'Apprentis Agricole
Piémont-Pyrénées

UFA DE TARBES
59, route de Pau
65000 TARBES

Tél : 05.62.93.67.51
tania.auclair@educagri.fr



